

Concertation nationale sur l'énergie et le climat

Synthèse à destination des élus de Tarentaise

Démarche

Le gouvernement a lancé une vaste consultation sur l'énergie et le Climat fin 2024 qui doit conduire à une planification la lutte contre le changement Climatique dans les 5 prochaines années.

Le CLD Tarentaise Vanoise a organisé deux séances de travail collectif qui ont conduit à la rédaction de 4 documents :

- Le compte rendu synthétise l'essentiel de ces discussions.
- Une réponse à chacune des deux consultations nationales :
 - La **Stratégie nationale bas-carbone** et le **Plan de Programmation Pluriannuel de l'Énergie** qui permettra de limiter l'ampleur du changement climatique par une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre.
 - Le **Plan national d'adaptation au changement climatique**.
- La présente déclinaison locale de ces documents nationaux destinée aux élus du territoire. Ce document est synthétique et ne peut constituer qu'une présentation sommaire.

Nous sommes donc prêts à vous rencontrer pour expliciter et détailler certains aspects. Nous conseillons vivement à nos élus d'effectuer leur propre bilan carbone pour prendre la mesure de la révolution à enclencher...

... et fragilité de la montagne

La montagne présente une triple vulnérabilité au changement climatique :

- Un réchauffement beaucoup plus rapide que dans le reste du monde (jusqu'à +10°C durant tout l'été dans le scénario d'un réchauffement mondial de +2.7°C).
- Une économie largement dépendante du ski et fortement menacée à moyen terme à la fois par une réduction de l'enneigement mais aussi par de probables bouleversements sociaux-économiques.
- Des risques naturels exacerbés et difficilement prévisibles dans un milieu naturellement peu stable.

Seule la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre permettra de limiter ces impacts potentiellement catastrophiques. Or, l'activité touristique est très émettrice de GES et conduit les montagnards à un bilan carbone désastreux (46 T CO₂e/an/personne en Tarentaise contre 9 T pour un français moyen).

Les marges d'amélioration sont donc particulièrement importantes et ces documents visent à dégager les principales pistes de réduction des GES à court et moyen terme.



Les transports : source d'émission principale

Au niveau national

Dans une société décarbonée, la **voiture individuelle** n'a pas d'avenir en tant que mode universel de déplacement toutes distances. La voiture électrique constitue une solution transitoire qui doit être développée à court terme.

Une réorganisation multimodale des transports est indispensable à moyen terme. Elle sera établie autour du rail en apportant une solution pour chaque voyage. Elle nécessite un développement du rail avec la mise en service de nouveaux trains et la construction de nouvelles voies. Actuellement, la SNCF et la pénurie - durable - de matériel roulant constituent un frein à la transition.

L'**avion** est considérablement plus émetteur que les autres modes de transport (En une heure, l'impact de l'avion est 28 fois supérieur à celui d'une voiture¹ !). Une taxation dynamique du kérosène permettra - comme pour les autres domaines d'activité - une réduction de 5 % des émissions de Gaz à Effet de Serre chaque année. Comme déjà initié par le gouvernement, les liaisons courtes distances doivent être remplacées par le train.

A plus long terme une **réorganisation des transports** paraît inévitable.

- ✗ L'usage de la **voiture** devrait être revu pour laisser la place aux transports longue distance en train, aux réseaux locaux de transport en commun et enfin, si nécessaire, à la location de petites voitures électriques (suffisantes pour de petits trajets).
- ✗ Comme indiqué dans la SNBC, Le **recours au train** sur de longues distances suppose la mise en place de modes de transport complémentaires via des applications ou des plateformes informatiques permettant de réserver et de payer les différents modes de transports utilisés y compris le ou les derniers maillons de la chaîne de transport : le bus, le vélo, la marche ou la voiturette électrique pour rejoindre sa destination.
- ✗ Le basculement de l'essentiel du trafic sur le rail nécessitera le développement de nouvelles infrastructures (qui doit être planifié dès à présent)

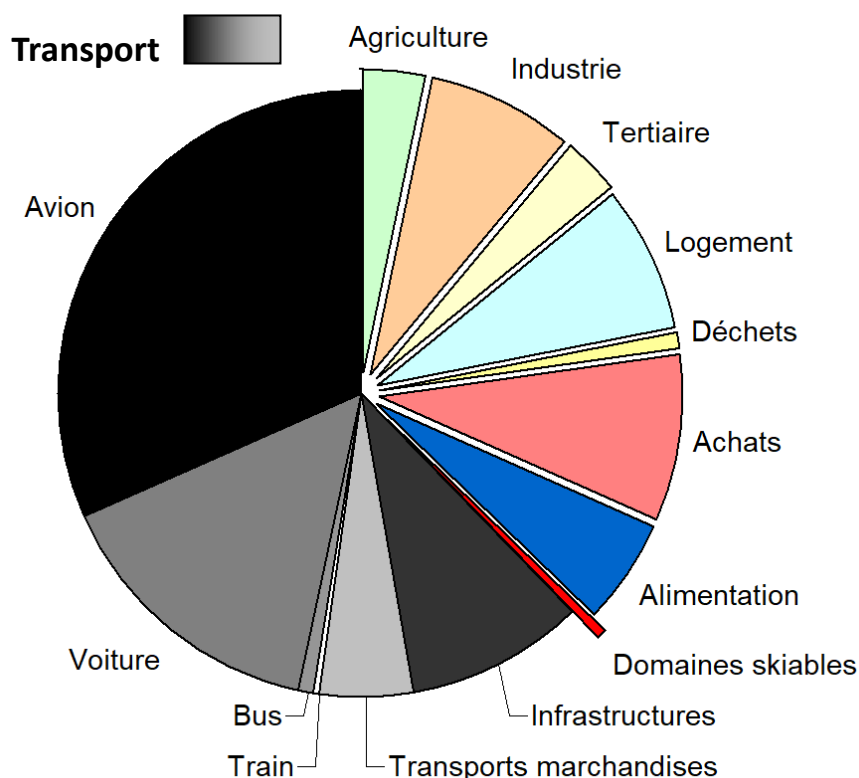
En Tarentaise

Le graphique ci-contre montre la répartition des émissions de GES de la Tarentaise²

Les transports (en nuances de gris sur le graphique) représentent 63 % des émissions de GES de la vallée essentiellement liées aux déplacements touristiques.

Ce graphique montre le rôle prépondérant de l'avion alors qu'il ne représente que 15 % de la clientèle.

La réduction des émissions de GES en rapport avec l'activité touristique passe inévitablement par une réorganisation des transports préservant l'accessibilité à la vallée en activant plusieurs leviers complémentaires.



¹ Aurélien Bigo. Les transports face au défi de la transition énergétique. Économies et finances - Institut Polytechnique de Paris, 2020

² Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise - Projet de PCAET Tarentaise - Diagnostic - Octobre 2016

- ✘ Le **renoncement à l'avion**. Cette mesure peut être rapidement et facilement mise en œuvre et représente une **réduction de plus de 30 % des émissions** :
 - L'avion ne correspond qu'à 15 % de fréquentation pour l'essentiel en provenant d'Europe (Grande Bretagne, Pays Bas, Belgique...) qui peuvent se reporter sur d'autres modes de transport, tous moins polluants.
 - La clientèle extra européenne ne représente que quelques % de la fréquentation mais est extrêmement polluante. Ainsi à la Clusaz³, 2 % de la clientèle (qui vient en long courrier) représente 33 % des émissions de la station ! Cette faible fraction de la clientèle serait perdue... mais l'Europe offre à portée de train toute la clientèle nécessaire à l'activité de nos stations. L'impact économique serait donc très faible dans un contexte de saturation⁴ des domaines skiables.
 - Ce résultat peut être obtenu "facilement" par la fermeture des aéroports à vocation uniquement touristique (en particulier celui de Chambéry) et par le renoncement aux charters des neiges à Lyon ou Genève.

- ✘ Le **développement du train** est essentiel pour permettre l'arrivée de la clientèle. Elle nécessite une réorganisation d'ensemble et l'acquisition de matériel avec :
 - Le développement de trains de nuit depuis toute l'Europe. Cette activité a été abandonnée alors qu'elle offre une capacité de transport importante.
 - La création de lignes directes par TGV depuis les grandes villes européennes.
 - L'étalement des trajets et des séjours (avec la fin du "Samedi", comme le souhaite⁵ 97 % de la clientèle).
 - La création de prestations haut de gamme pour diversifier l'offre et l'harmoniser celle proposée en Tarentaise. D'autre part il est nécessaire de proposer des offres complètes de porte à porte.
 - La voie unique de Tarentaise limite la capacité d'acheminement journalière par le train mais est actuellement largement sous employée !

- ✘ La **réduction de la place de la voiture** avec la mise en place de mode de transports alternatifs :
 - La mise en place d'un **réseau de transport qui s'appuie sur la voie ferrée** : circulation cadencée de trains et correspondance pour les stations ou les destinations fréquentées.
 - Poursuite du développement du **covoiturage** facilité par les applications qui existent déjà comme BlablacarDaily avec indemnisation des chauffeurs en Savoie.
 - Localement l'offre de transport sera organisée autour **d'ascenseurs valléens**. La complémentarité avec le train et le réseau de transport local étant gage de succès comme envisagé par la station de la Plagne. A titre d'exemple, le funiculaire entre Bourg Saint Maurice et les Arcs connaît un succès réel et vise le million de voyageurs annuel. La volonté politique, a permis la création d'une vraie complémentarité et une augmentation décisive des déplacements trains + funiculaire. Un tel fonctionnement est exemplaire dans l'organisation de la décarbonation de la pratique du ski. Faire de très grands parkings au départ d'un ascenseur valléen est contreproductif : c'est une incitation pour que les touristes y accèdent en voiture. Par contre, la mise à disposition de parkings spécifiques pour les voitures (ou type "kei cars") constituerait une forte incitation à la réduction de la taille et du poids des voitures.

- ✘ Le **développement de modes de transport doux** est un maillon indispensable de cette transition :
 - La voie verte de Tarentaise doit être terminée pour faciliter le recours au vélo notamment dans le tronçon Aime Moutiers mais doit s'intégrer un dans réseau en lien avec les autres modes de transport.
 - Le "produit vélo" doit s'intégrer dans l'offre touristique. En complément de la "Via 3 Vallées" les grands cols peuvent être réservés aux modes doux une journée entière chaque semaine en ménageant malgré tout, la circulation locale. C'est un exemple de la diversification touristique tant attendue.
 - Le vélo électrique est parfaitement adapté au relief et devra être intégré dans les nœuds intermodaux.

³ *Demain Savoie Mont Blanc – Perspectives d'évolution du Tourisme – livre blanc 2022.*

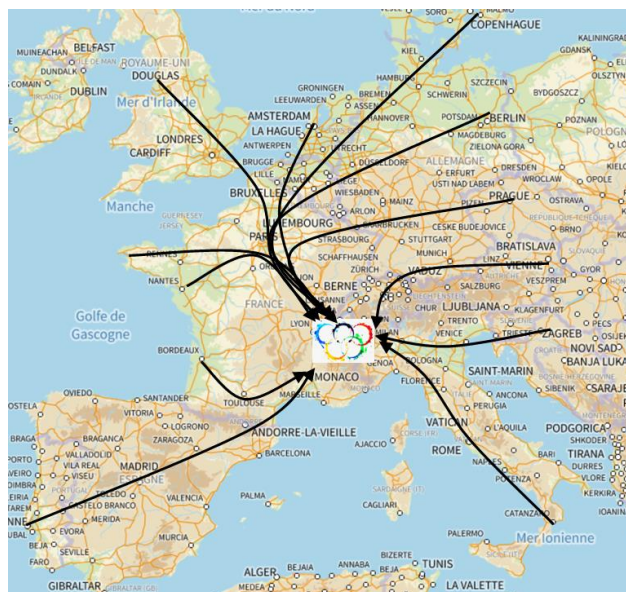
⁴ <https://www.mairie-tignes.fr/6023-imaginons2050.htm>

⁵ «Conséquences de la crise COVID sur le comportement des consommateurs de loisirs (dont les clients de la montagne)» - ANMSM - 2022.

Les Jeux Olympiques : un accélérateur de transition

L'organisation des JOP dans les Alpes en 2030 est un défi réel pour la vallée. Ils doivent conduire à la mise en place d'une mobilité durablement décarbonée. **Les JO de 1992 étaient ceux de la mobilité automobile, les JOP de 2030 doivent être ceux du développement du rail** avec la mise en place d'une structure cohérente :

1. Le train doit être développé avec notamment l'affrètement de "**train olympiques**" au départ des capitales européennes en train de nuit ou en TGV. Les JOP constituent une occasion unique pour la mise en place d'un opérateur européen exploitant ces trains.
2. Les **ascenseurs valléens** doivent être pensés en continuité du train, avec notamment la desserte de sites olympique comme la piste de bob à la Plagne.
3. Les **déplacements en station doivent être pensés sans voiture**. C'est déjà le cas pour la quasi-totalité des stations de Tarentaise qui présentent un réseau de transports et surtout un urbanisme favorable au déplacement sans voiture.
4. Le **renoncement à l'avion** pour venir au ski est incontournable. Il devra être planifié pour 2030 avec un recentrage complet de la clientèle sur l'Europe.



Les délais réduits sont parfaitement en ligne avec les contraintes climatiques qui imposent des changements radicaux dans la décennie à venir. Ce peut être une chance pour la Tarentaise de prendre une position de leader pour une pratique durable du ski.

Les JOP sont l'occasion de mettre en place un transport décarboné en Tarentaise - pour les habitants comme les visiteurs - et de prendre un avantage concurrentiel définitif.

93 % de la clientèle⁵ est préoccupée par l'état de la planète et 74 % considère que l'environnement est un critère important pour le choix d'une destination de vacances :

Il n'y a pas d'avenir pour des loisirs émetteurs de GES.

D'autres moyens de réduire nos émissions

Outre les transports, des gains importants peuvent être obtenus dans différents domaines dans lesquels les communes jouent un rôle essentiel :

- Repenser le **tourisme estival** qui est basé aujourd'hui sur des déplacements massifs en voiture ou en moto... Tout ce qui a été dit au sujet de l'hiver s'applique également à l'été. Il faudra compléter le réseau de transports collectifs hivernal par d'autres liaisons disponibles en été sur les cols par exemple ou bien pour les départs de randonnée. Il faudra sans doute réfléchir aux activités nouvelles, aux lieux de pratique et à l'information associée.
- La **construction puis le chauffage des bâtiments** constituent une source majeure d'émissions de GES :
 - Une construction en bois plutôt qu'en béton permettrait une forte réduction des impacts. Cela passe par l'auto rénovation et surtout la mise en place d'un réseau d'entreprises compétentes. Des incitations sont possibles comme la dispense de taxe foncière durant deux années après travaux. Ces évolutions doivent s'intégrer dans le redéveloppement d'une filière bois en Tarentaise.

- Une très bonne isolation apporte confort et économie. Elle est essentielle pour la rénovation du parc de "passoires thermiques" sans oublier le confort d'été, même en station.

- Le **développement de pompes à chaleur géothermiques** permettrait une forte économie à long terme.
- Il y a une grande marge de développement pour l'énergie **solaire photovoltaïque** en Tarentaise. Nous devons pleinement nous saisir de cette possibilité de verdir la production et l'utilisation d'énergie locale. L'autoconsommation collective est un levier pour favoriser son expansion.
- Surtout le **chauffage solaire thermique** est particulièrement adapté à nos territoires et peut être partiellement imposé - et aidé - et par les collectivités :
 - Avec l'altitude, la saison de chauffage va rester longue, augmentant d'autant la rentabilité d'un chauffage solaire.
 - La montagne, au moins dans le climat actuel, est particulièrement ensoleillée durant l'hiver, rendant le chauffage solaire d'autant plus performant. Il y a davantage de rayonnement en altitude qu'en plaine.
 - La mise en place de chauffe-eau solaire doit devenir quasi systématique par exemple en favorisant les commandes groupées.

Ce développement du solaire thermique est cohérent avec le quadruplement du parc de capteurs solaires installés comme proposé par l'État. Les collectivités possèdent d'importants moyens pour faciliter ce développement - et celui d'une économie locale - par la réglementation (notamment dans le neuf) et l'incitation, par exemple avec des subventions dans l'ancien.

- L'optimisation de la grosse **hydroélectricité**.
- Une **alimentation moins carnée** est indispensable pour réduire les émissions de GES. Cela passe par un changement des habitudes alimentaires. C'est une source d'économie et de santé pour les foyers. Le maraichage local peut être développé et encouragé sur de nombreuses communes. Les vergers doivent être rénovés par la taille des vieux arbres ou la plantation de nouveaux arbres et contribuer à l'alimentation locale en fruits.
- **L'élevage** en Tarentaise semble plutôt vertueux grâce à une faible densité de vaches à l'hectare. Des progrès restent souhaitables :
 - Développer les installations en bio.
 - Mettre en place la méthanisation des fumiers et des déchets agricoles.
 - Expérimenter l'ajout de graines de lin dans l'alimentation du bétail pour faire baisser les émissions de méthane.
 - Couvrir les fosses à lisier et adapter les techniques d'épandage pour limiter les émissions de méthane et d'ammoniac.
- L'**urbanisme** doit être optimisé avec une densification pour réduire la demande de transport et faciliter la mise en place de transports en commun et offrir de l'hébergement à l'année.
- **L'effondrement des puits de carbone** constitue un problème crucial à moyen terme, remettant en cause la possibilité d'atteindre la neutralité carbone. Il convient de reboiser afin de stocker du carbone avec des essences adaptées au changement climatique et résistantes aux scolytes. L'entretien de la forêt et de l'ensemble de ses services éco systémiques est essentiel mais butte sur le fractionnement du foncier privé.
- **Gestion de l'énergie et gestion de l'eau**. On ne peut pas découpler les deux réflexions dans la mesure où il faut satisfaire des besoins multiples et contradictoires : produire de l'hydroélectricité, refroidir les centrales nucléaires, enrayer le déclin de la biodiversité et finalement arbitrer entre tous les « besoins en » eau

Mobilisation des territoires

La réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre n'est pas seulement un problème mondial. Les collectivités locales comme les individus peuvent jouer un rôle prépondérant dans cette réduction, même par des actions ponctuelles.

Une telle démarche est essentielle en Tarentaise alors que notre empreinte carbone est 10 fois supérieure à la moyenne mondiale !

La **Stratégie nationale bas-carbone** met clairement en évidence **le rôle des collectivités dans la réduction des GES** avec notamment les leviers d'actions suivants :

- **Planification urbaine** et d'aménagement opérationnel.
- **Orientation des entreprises** de la construction, de la gestion des bâtiments, des espaces et des équipements publics
- **Transports :**
 - limitation de l'étalement urbain
 - déploiement d'infrastructures cyclables. Location de vélos « cargo ».
 - développement des transports et optimisation des flux logistiques.
- **Bâtiments :** rénovation et isolation performante des bâtiments publics et du parc social. Adaptation du parc à la taille des foyers.
- **Déchets :**
 - valorisation matière et énergétique des déchets comme réalisé par Savoie Déchets.
 - développement massif du tri sélectif.
 - amélioration du traitement des eaux usées.
- Protection et développement des **puits de carbone** : actions prévues dans le rapport « Objectif forêt » permettant d'assurer le renouvellement forestier.
- **Alimentation** : repas dans la restauration collective mais aussi impulsion dans les changements culturels liés à l'alimentation. Mobilisation des restaurants du territoire vers une alimentation végétarienne.

Au niveau national chaque intercommunalité doit programmer la décroissance de sa consommation d'énergie carbonée. Cela peut se faire à travers des plans climat air énergie ou via des contrats territoriaux d'objectifs.

Mais la compétence dans ce domaine doit clairement être confiée aux intercommunalités avec une cohérence à l'échelle des grands bassins de vie : à l'échelle de l'APTIV pour la Tarentaise. La concertation avec Arlysère paraît incontournable compte tenu du fait que beaucoup de personnes travaillant en Tarentaise proviennent de ce bassin.

Le leurre de l'adaptation

Le Plan National d'Adaptation au Changement Climatique annonce, pour un réchauffement mondial de +2.7°C de multiples catastrophes (risques naturels émergents et imprévisibles notamment en montagne, chute du PIB et vulnérabilité du tourisme de montagne, réduction des rendements agricoles, etc...) mais peine à apporter des solutions :

- ❧ L'adaptation au changement climatique actuel, encore embryonnaire, est "facile" (neige de culture, télécabine pour monter chercher la neige, etc...).
- ❧ Ces solutions sont insuffisantes face à l'ampleur des changements prévisibles (fermetures de station malgré l'enneigement artificiel, neige inexistante au sommet de nombreux domaines skiables, pénurie d'eau, risques naturels imprévisibles).

La réduction des émissions de GES est la seule solution pour préserver l'habitabilité et l'économie des Alpes. L'adaptation ne peut être efficace que pour un réchauffement limité et ne se substitue en rien à l'atténuation des émissions.